

## Quels sont mes droits couple non -marié avec un enfant

## Par **perlicima**, le **02/05/2011** à **23:45**

## Bonjour,

je rencontre un souci. Je me retrouve avec un bébé de 5 mois à la recherche d'un logement 'puisque le logement était à son nom ', à la recherche d'un emploi (directeur d'un magasin j'étais son employée).

Je réussis à trouver un emploi, nous décidons la garde 1 week-end sur 2, et refuse de verser une pension et celui-ci veut m'attaquer pour à présent avoir la garde alternée de notre enfant ou garde tout court vu qu'il a une situation supérieure que la mienne qui traite de cas sociaux, simple employée

Dois je m'inquiéter, quelles défenses puis je apporter, nous n'étions pas mariés mais a reconnu son enfant son nom est inscrit en premier du mien.

Dois - je apporter des attestations.

Merci

Par mimi493, le 03/05/2011 à 00:41

Est-ce qu'il y a un jugement établissant la pension alimentaire ?